ESI BORDEAUX
ESI POITIERS
ESI LIMOGES
ESI TOULOUSE

Compte-rendu du CHS du 25 mai

Mot du Président

Un état des lieux de l'ensemble de la DISI Sud Ouest- : 83 % des agents en reprise d'activité en présentiel ou télétravail.
Sujets transverses : le matériel de télétravail en particulier les Tiny ; l'ordonnance des congés pour les agents en ASA avec les deux périodes : du 16 mars au 16 avril et du 17 avril au 31 mai.
Concernant la « prime » le président a indiqué qu'il est sont en attente d'une instruction et qu'il ne pouvait pas répondre aux question.

Tour de table des établissements concernant le PRA (Plan de Reprise d'Activité)

Poitiers poursuite d'activité avec 82 de présents sur site et 27 en télétravail ; une trentaine sont absents . Distribution des portables & Tiny pour tout agent en télétravail.
Toutes les missions sont faites. Pour l'éditique cette semaine c'est plus calme. L'INTEX a repris en lien avec SI2C.
Cid excentrées : le plan de reprise d'activité est très fournie : adaptation des actions géographiques pour certains agents en particulier un agent qui est à Rochefort qui oeuvrera sur cette zone.
Poitiers en complément : les agents sont en présence ou en télétravail en alternance, en fonction de l'espace dans les bureaux

A Limoges

Il y a 60 agents en présence sur site et 30 personnes en télétravail, il reste des agents en autorisation d'absence 3 pour santé fragile sans possibilité de télétravail car leur activité est incompatible avec le télétravail, et 1 agent en garde d'enfants partiel selon l'accueil des enfants dans le centre ou l'école. 5 personnes en télétravail avec Tiny. Les CID des 19 et 23 ont des grands bureaux qui permettent la distanciation. Un agent en télétravail une semaine sur deux pour garde d'enfant.

A Toulouse tout le monde est en présentiel ou en télétravail selon l'agencement des bureaux sauf exception pour les gardes d'enfants . Les agents qui étaient en ASA pendant le PCA sont revenus au bureau. Pour la CID de l'école ENFIP, il faut attendre que les stagiaires ramènent leur portable.

A Bordeaux
83 présents et 45 en télétravail. 19 agents absents pour congés, 3 agents en maladie et 6 en ASA. Pour les CID excentrées, maintien du télétravail pour ceux qui sont en garde d'enfants sinon en activité. Pour le développement, les agents sont sur site ou en télétravail. Un problème avec les prestataires ; le président à précisé qu'ils doivent se conformer aux directives sanitaire et sécuritaire de la DISI.

Un comité de gestion de la cité administrative de Bordeaux se tiendra la semaine 23.
A vérifier : le nettoyage des poignées de portes et des boutons d'ascenseurs qui seraient fait +/- selon les étages.

La DISI siège : 11 agents sur site, 3 en télétravail et un agent moitié du temps télétravail et l'autre partie en présentiel : devrait être de retour à 100 % au bureau la semaine prochaine.

Au niveau de la CID 31 qui est à la direction 31 ou à la cité administrative , il y a un problème de ventilation. Étant donné qu'il n'y a pas d'ouverture des fenêtres, extracteur d'air vers l'extérieur. De plus il y a sensation de courant d'air provenant du couloir qui passe sous la porte. Quelle est la qualité de l'air ? Analyses en 2019 : qualité et débit d'air sont corrects. Lors des périodes pluvieuses, il y a des remontées d'odeur d'égoût. La direction DRFIP 31 a connaissance de ces 2 problèmes ; mais pas la DISI ni l'ESI. A faire : demander la réalité de l'extracteur d'air à la DRFIP31.

Le plan de reprise d'activité PRA depuis le 11/05 :

Date de fin ? Selon l'urgence sanitaire décrétée par l'État : communication au 2 juin ; en particulier pour les personnes en autorisation d'absence (garde d'enfant ou santé). Le PRA sera évolutif par note de service et par la gestion de chaque service.

Rappel :
- personne non empêchée présence et /ou télétravail suivant le cas
- personne empêchée pour garde d'enfants si l'école est fermée ou ouverte mais volontariat des parents d'envoyer les enfants à l'école ;

A compter du 02/06, Il faudra apporter la preuve concernant les écoles, de l'accueil ou du non-accueil des enfants. Si les parents choisissent de garder leurs enfants alors que l'école est ouverte alors ils devront se mettre en congé d'activité.
A la DISI il a été recensé actuellement 11 agents de santé fragile.
- personne empêchée car ayant une activité non télétravaillable ou agent étant dans l'incapacité de télé travailler.

Les agents et le télétravail

Le VPN 15 est un mode de travail qui n'est pas destiné à perdurer **après le 2 juin**. Le président précise qu'il faudra mener une réflexion sur le travail à distance. Le poste de travail de demain sera un portable.

Si la distanciation n'est pas possible l'agent reste en télétravail ; dans le cas contraire, il retourne au bureau en présentiel. Il y a possibilité d'alterner entre télétravail et présentiel selon les obligations personnelles de chacun. Il faut tendre vers le zéro ASA et retrouver un esprit d'équipe : faire le point des travaux faits et à faire, se voir pour mieux communiquer et travailler.

La découverte du télétravail nécessitera un retour d'expérience.
Prévision avec le bureau SSI par rapport au télétravail annuel en fonction du matériel et du mode d'action . Le VPN 15 nécessite deux postes de travail: 1 au bureau et l'autre à distance. Un groupe de travail en lien avec SI2A sera organisé pour le VPN 10 (PC portable). Une commande d'achat de ce matériel sera centralisée par le secrétariat général.

Rappel concernant les agents en mission pendant le PCA

Ce sont des agents qui étaient sur des missions prioritaires à la demande expresse de leur chef de service c'est-à-dire à la disposition de l'établissement pour X jours (jours actifs) ; les autres jours ils étaient en ASA.

Le report des congés annuels 2019

La DISI est toujours en attente d'une instruction à ce sujet. Le bureau national RH donne comme date butoir le 3 mai 2020 (fin des vacances scolaires printanières). Il avait été demandé le report de cette date ou l'inscription dans le CET. Le Président précise que ces 5 jours de report sont une facilité mais pas une règle. Le CET doit être utilisé. Il rappelle qu'il veut être le plus juste et en parfaite équité entre les agents, avec un arrondi à la demi-journée supérieure.

Autres points abordés lors de l'audio :

⇒ le président à rappelé que les **gestes barrières** des agents CID qui travaillent dans les bureaux des DDRFIP sont toujours de mises (port du masque et procédures de nettoyage du matériel).
Rappel transmis par les RRA si il y a non-respect de ces procédures par les agents des bureaux décentralisés auprès de leurs propres directions.

⇒ **Les 2 périodes de confinement sont étanches pour le calcul du nombre de jours ouvrés**
- Pour la première période du 17 mars au 16 avril nombre de jours ouvrés 23
- Pour la deuxième période du 7 avril au 11 mai nombre de jours ouvrés 28 jours.

Ce sera sur cette base que seront calculés les congés obligatoires pris pour les agents en ASA, avec avec un prorata s'il y a eu des jours de présence ou d'autres activités. Les jours d'arrêt maladie ne sont pas des jours ASA.
⇒ Concernant les **ascenseurs de la cité à Bordeaux** il y a au sol trois croix (une devant et 2 en fond de cage d'ascenseur) pour les distanciations physiques. L'ISST précise que c'est en fonction du nombre d'agents & de la capacité des lieux. Ces deux critères sont pris en considération ainsi que le nombre d'étages, la durée de contact et le statique. Pour les monte-charges (4 X) ; à voir pour les ascenseurs lents an à voir (cf la directive du ministère du Travail). Les masques ne sont pas obligatoires dans les zones de circulation commune.

⇒ **Les congés estivaux et les gardes d'enfants**
Des colonies de vacances seront proposées : les services sociaux sont en attente d'informations. Toutes les colonies EPAF à l'étranger sont annulées ; les colonies en France, programmation attendue .

⇒ **les restaurations**
réouverture de la cantine à Bordeaux depuis le 3 juin avec des plats à emporter.
A Poitiers, le système des plateaux-repas mis en place le 19/03 avec le traiteur a bien fonctionné. Les agents pouvaient manger sur leur bureau ou dans les salles de réunion.
La salle de restaurant a été aménagée pour respecter les distances en lien avec l'association RAESI et le prestataire qui continue à fournir des plateaux-repas. Information faite aux agents.
A Toulouse, les plateaux-repas continuent.
A Limoges, le restaurant est ouvert depuis le 12/05.

⇒ **Le calendrier social a été modifié :**
- le CTL est prévu pour le 23 juin sur les mutations les emplois les congés
- le CHS éventuellement le 24 juin
- la CAP de recours des notations sera en septembre ou octobre. Tout cela en audio conférence. Une publication sous Ulysse est prévue.

Prochain CHS spécial COVIS en audio le lundi 8 juin à 15 h 15